

Neuchâtel, le 7 novembre 2025

## Débuts prometteurs pour le système MAE de journée continue à l'école

MAE pour « Ma journée à l'école », un projet pilote d'accueil des enfants en continu, pionnier en Suisse romande et lancé par le Canton de Neuchâtel, a passé avec succès le cap de sa première année d'existence. L'expérience menée dans deux collèges de la Ville de Neuchâtel permet aux autorités cantonale et communale de tirer un premier bilan encourageant. Le volet MAE fait l'objet d'un des trois chapitres d'un rapport d'information du Conseil communal au Conseil général sur les enjeux de l'accueil de l'enfance pour la commune de Neuchâtel.

Le Canton et la Ville de Neuchâtel mènent une politique active de développement de l'accueil extrafamilial. L'enjeu consiste aujourd'hui à répondre aux importants besoins des familles dans un contexte urbain tel que celui de la commune de Neuchâtel.

C'est dans ce cadre que la Ville a répondu avec enthousiasme en 2021 à l'appel du Canton de Neuchâtel concernant un système d'accueil à journée continue. Et avec l'aval unanime du Conseil général en 2023, le premier projet MAE a vu le jour à la rentrée scolaire suivante. Objectif : accueillir les enfants de manière inconditionnelle (1 enfant/ 1 place) et leur offrir un encadrement complet et cohérent pendant toute une journée, incluant un accueil avant l'école, une pause de midi raccourcie, de l'aide aux devoirs, ainsi que des activités sportives et culturelles l'après-midi.

### Des effectifs en hausse

L'expérience, qui doit durer trois ans, se déroule depuis la rentrée d'août 2024 dans les collèges de Serrières et de La Coudre. Les parents ont immédiatement répondu favorablement : 358 enfants sur les 511 qui fréquentent les deux collèges, soit environ 70%, ont été inscrits. Un an plus tard, le succès est encore davantage au rendez-vous avec une hausse du nombre d'élèves : 319 élèves du Crêt-du-Chêne (74% de l'effectif) et 100 de Serrières (73%) fréquentent la structure au moins une fois par semaine. En comparaison, les autres structures parascolaires ont un taux d'occupation de 57%.



L'offre de midi est particulièrement prisée : la structure Le Domino connaît aujourd'hui des fréquentations de plus de 300 élèves (190 l'après-midi), soit trois fois plus qu'avant MAE. A noter que des nouveaux locaux dans le collège voisin de Sainte-Hélène ont pu être récupérés par la Ville, permettant d'absorber la forte demande.

MAE, tel que déployé par la Ville de Neuchâtel, c'est aussi la garantie d'un accueil sans condition pour garantir l'égalité des chances : 64 familles et 81 enfants ont bénéficié d'un accueil à la rentrée 2025, alors que le cadre réglementaire ordinaire les en aurait empêchés.

Les activités extrascolaires, qui comportent une offre sportive, culturelle et des ateliers scientifiques par exemple, ont également connu un vif succès et permis de mettre en relief la richesse des collaborations avec le tissu sportif, culturel et associatif local. Alors qu'en 2024 une soixantaine d'activités avaient été proposées, l'offre a été réduite par la suite pour éviter les annulations. En 2025, dans un souci d'efficience, ce volet a fusionné avec le programme du sport scolaire facultatif du Service des sports de la Ville.

Autre point fort de MAE, la collaboration entre le corps enseignant et le personnel socio-éducatif : la barrière entre école et parascolaire tend à s'estomper, permettant des échanges fructueux entre équipes pédagogiques et éducatives. Les enseignant-e-s ont la possibilité de faire appel à des membres de l'équipe parascolaire pour un projet spécifique en classe ou hors-murs. De même, certaines enseignantes sont actives durant la pause de midi. Le dispositif est étoffé par la participation de seniors bénévoles, qui apportent une dimension intergénérationnelle bienvenue auprès des enfants, inspirée du programme de Prosenectute Win3. Enfin, pour les parents, la communication est simplifiée avec l'école et le parascolaire. L'utilisation de l'application Pronote permet de communiquer simultanément avec les deux institutions, notamment en cas d'absence.

## Adaptation aux coûts

L'évaluation du projet MAE est en cours et fera l'objet d'un rapport complet au Conseil général fin 2026. Accompagné par l'Université de Neuchâtel, le projet a déjà reçu l'aval des familles sondées : 86% d'entre elles trouvent le dispositif globalement positif, notamment le volet « un enfant/une place ». La pause de midi établie à 60 et 65 minutes dans le projet initial a été unanimement jugée trop courte. A la rentrée 2025, elle a été prolongée de 15 minutes.



Le Canton de Neuchâtel participe financièrement aux coûts du projet MAE. Après une première année marquée par une forte augmentation des effectifs, le coût pour la commune, après déduction du soutien cantonal, s'est élevé à 1,5 million contre un peu plus d'un million pour l'exploitation de ces mêmes structures avant la mise en place de MAE.

*« Le Conseil communal exprime sa reconnaissance au Canton pour son soutien sans lequel la Ville aurait eu quelques difficultés à poursuivre ce programme. Nous gardons toutefois l'objectif d'offrir ce système à l'ensemble des familles de la commune, car nous sommes convaincus que MAE enclenche un cercle vertueux qui favorise concrètement l'égalité, l'organisation des familles, mais aussi l'attractivité de notre commune »,* a déclaré Nicole Baur, présidente du Conseil communal, en charge de la famille.

*« Les expériences menées à Neuchâtel démontrent la pertinence de MAE. D'autres communes sont prêtes à s'engager à leur tour et nous travaillons désormais à un modèle évolutif du dispositif, tirant parti de cette première expérience, pour faciliter son déploiement. Celui-ci pourrait s'inscrire dans une deuxième phase-pilote dès le mois d'août 2027 »,* a souligné de son côté le vice-président du Conseil d'Etat Frédéric Mairy, Chef du Département de la santé, de la jeunesse et des sports (DSJS).

➔ Pour en savoir plus, consultez le [rappor au Conseil général](#) concernant l'accueil extrafamilial (25-017)

Ville de Neuchâtel  
Canton de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15/39

